0312686B ACADEMIE DE TOULOUSE LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY 1 PLACE ALAIN SAVARY

Tel: 0534364240

### ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Bilan financier de l'échange à Marbella 2019

Numéro de séance : 8

31703 BLAGNAC CEDEX

Numéro d'enregistrement: 78 Année scolaire: 2018-2019 Nombre de membres du CA: 30

Quorum: 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration Convoqué le : 21/06/2019 Réuni le : 01/07/2019

Sous la présidence de : Pierre Donnadieu

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

#### Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le bilan financier présenté et l'affectation de son excédent

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

## Libellé de la délibération :

Echange facultatif à MARBELLA 2018/2019 : Bilan Financier Séjour des élèves : du 15/05/19 au 22/05/2019 pour 25 élèves et 2 accompagnateurs, accueil des élèves espagnols du 4 au 11/04/19. Coût total 8093.35 €. La réduction du prix des billets d'avion a permis de réduire la participation demandée aux familles lors de la séance du 23/04/19 de 340€ à 220€. Le bilan de l'échange laisse apparaitre un excédent de 1159.98€. Il est proposé de répartir cet excédent entre les familles et l'établissement et donc ainsi de diminuer la participation du lycée de 579.98€, et celle des familles de 580€ soit 23.20€ par famille.

## Résultats du vote

16 Suffrages exprimés : Pour: 16 Contre: 0 Abstentions: 0 0 Blancs: Nuls: 0

# BILAN FINANCIER ECHANGE MARBELLA

4 au 11 avril 2019 (accueil) - 15 au 22 mai 2019 (séjour) 25 élèves + 2 accompagnateurs

RECETTES		DEPENSES	
FAMILLES (220€x25 soit 30€/jour) (A)	5 500,00 €	TRANSPORTS	
		• vols 23x117,40+171,84+160,55	3 032,64
ExcRemboursement familles (B)		<ul> <li>transfert aéroport Blgc-accueil X2</li> </ul>	110,00 -
23,20€ remboursés par famille		<ul> <li>bus cité de l'Espace</li> </ul>	253,00 4
		<ul> <li>bus Albi-Cordes/Ciel</li> </ul>	517,00 +
		<ul> <li>bus Montaudran (La halle des machines)</li> </ul>	253,00
		<ul> <li>tram 20 tickets Tribu</li> </ul>	157,80 =
Total participation familles (A-B)	5 500,00 €		
		<u>SEJOUR</u>	
MAISON DES LYCEENS	1 214,00 €	· ·	693,00 4
15% des dépenses Plafond 1500€		Repas accompagnateurs	331,63 4
		ACCUEIL : REPAS	
		buffet soirée franco-espagnole	580,82 4
ETABLISSEMENT	2 539,33 €	<ul> <li>pot d'accueil des élèves</li> </ul>	61,00 €
	•	accompagnateurs (self+repas froids) - 2 adultes	52,00 €
		<ul> <li>accompagnateurs (self+repas froids) 25 élèves</li> </ul>	324,90 €
		<ul> <li>repas accompagnateurs-chef étab.</li> </ul>	97,50 \$
		<u>VISITES</u>	
		cité de l'Espace	285,00 4
		visite guidée Toulouse	126,00 4
		<ul> <li>musée Toulouse-Lautrec (guidée)</li> </ul>	229,00 \$
		visite la halle des machines	575,00 4
		Musée des Abattoirs	50,00 \$
		AUTRES	
		cadeaux étab.	78,96
		<ul> <li>soirée Le Poutou</li> </ul>	250,00 4
		Parking aéroport	5,10
		taxi aéroport domicile soirée accompagnateur	30,00
total	9 253,33 €	total	8 093,35

RESULTAT				
EXCEDENT	1 159,98 €	DEFICIT		

## Le Conseil d'administration délibère sur la gestion de l'excédent :

Remboursement aux familles	580,00 €
23,20€ remboursés à chaque famille	300,00 €
Diminution de la part établissement	579.98 €
TOTAL	1 159.98 €

# Pour information

Participation effective	196,80 €
-------------------------	----------